

Faire en plus hors contrat de travail

Par arnaud33, le 13/02/2012 à 20:57

Bonjour,

Mon employeur en ce moment modifie énormément le travail que nous avion l'habitude de faire. Horaire changés, vu qu'a ses yeux nous faisons trop d'heures de nuits, ils nous oblige à faire le ménage à l'entrepôt (je suis chauffeur-livreur), laver les camion, nous devions avoir une prime, jamais eu, et en novembre 2010 à la signature de mon contrat en cdi, on devait avoir des primes casse croute comme il nous disait, pas de chèque repas, c'était trop cher, toujours rien eu. Qu'en pensez-vous?

Par P.M., le 13/02/2012 à 22:07

Bonjour,

Il faudrait déjà savoir si les différentes dispositions de la Convention Collective applicable sont respectées...